

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

L'évaluation des compétences est réalisée à la fois dans les unités d'enseignement et sur les lieux de stages. Ce sont ces allers-retours entre théorie et pratique qui permettent l'acquisition des 10 compétences.

Plusieurs types d'épreuves sont organisés pour évaluer les unités d'enseignement :

- **Contrôles de connaissances**
- **Analyse de situations cliniques**
- **Travaux de recherche à partir de thèmes spécifiques**
- **Pratique simulée**

Le diplôme d'Etat est délivré par le Président de l'université sous condition d'obtenir 180 ECTS.

STAGES

4 types de stage sont obligatoires pendant la formation :

Soins de courte durée en
secteur public ou privé

Soins de longue durée et
soins de suite et de
réadaptation

Soins en santé mentale
et en psychiatrie

Soins individuels ou collectifs
sur des lieux de vie

La durée des stages varie de 5 à 15 semaines

Préférentiellement, les étudiants réalisent les 4 typologies sur les 2 premières années.

LIEUX D'EXERCICE

L'infirmier peut exercer dans plusieurs structures :



Hopitaux



Cliniques



Psychiatrie/
santé mentale



Gériatrie



Médecine
du travail



Médecine
scolaire



A domicile



Centre de
santé



Structures
personnes
handicapées



Domaine
humanitaire

CONSULTEZ NOS INDICATEURS DE PERFORMANCE

IFSI PARIS 19



MONTREUIL



ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Après le diplôme, il est possible de s'orienter vers une spécialisation :

puéricultrice

infirmier anesthésiste

infirmier de bloc opératoire

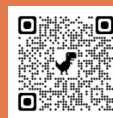
Avec le grade licence, il est possible de poursuivre des études universitaires, vers un master :

Infirmière de pratiques avancées (IPA).

L'évolution de carrière est possible vers le métier de cadre de santé.

En outre, la diplomation permet la poursuite d'études en médecine, odontologie ou pharmacie ou dans une structure de formation en maïeutique en application de l'arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme.

TARIFS



11037,00€ par année d'études*

*Révisable annuellement

Pris en charge entièrement par les opérateurs de compétences ou l'ANFH ou le CNFP et/ou votre employeur.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

IFSI PARIS - 5 places

IFSI MONTREUIL - 5 places

CONTACT

Valérie LEROUX
apprentissage.pfr@lafocss.org

RÉFÉRENT HANDICAP

Valérie LEROUX
v.leroux@lafocss.org

Vous êtes en situation de
handicap ?
Retrouvez notre livret d'accueil



Rendez-vous sur notre
site internet pour plus
d'infos



FONDATION ŒUVRE DE
LA CROIX SAINT-SIMON

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE LE 26 DÉCEMBRE 1922

PÔLE FORMATION - RECHERCHE

JE DEVIENS INFIRMIER.E



Diplôme d'État d'infirmier par la **voie de l'apprentissage**.



RNCP 42589

Code(s) NSF : 331t : Diagnostic, prescription, application des soins
FORMATCODE 43448

Région
ile de France

LE MÉTIER INFIRMIER

L'infirmier coordonne et dispense des soins de nature technique, relationnelle, éducative et préventive. Il réalise des soins destinés à maintenir ou restaurer la santé de la personne malade et surveille l'état clinique des patients. Il agit, soit à son initiative, soit sur prescription médicale. Ce métier allie des compétences théoriques et pratiques.

COMPÉTENCES VISÉES



Evaluer une situation clinique, établir un diagnostic dans le domaine infirmier



Concevoir et conduire un projet de soins



Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens



Mettre en œuvre des thérapeutiques et des actes à visée diagnostique



Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs



Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins



Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle



Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques



Organiser et coordonner des interventions soignantes



Informar, former des professionnels et des personnes en formation

PRÉREQUIS

- L'entrée en première année de formation est subordonnée à la sélection via la **plateforme parcours sup** pour les candidats titulaires du baccalauréat, ou à la réussite aux épreuves de sélection organisées au titre de la **formation professionnelle continue** (FPC).
- Avoir 18 ans et **moins de 30 ans** à la signature du contrat d'apprentissage.²
- Inscription possible dès la première année si titulaire du diplôme d'Aide soignant

SÉLECTION

L'entrée en formation est sélective. Il existe deux modes d'admission :



Sélection **PARCOURSUP**

Inscription sur la plateforme nationale pour tous les bacheliers-sélection sur des critères nationaux.



Formation Professionnelle Continue (FPC)

Pour les personnes non-bachelnières et ayant 3 ans d'expérience professionnelle quel que soit leur domaine d'activité, et ayant cotisé 3 ans (à taux plein) à un organisme de protection sociale.

ACCÈS

A LA FORMATION FPC

Décembre à Janvier
épreuves de sélection

Début septembre
rentrée

Novembre à Décembre
inscriptions aux épreuves
de sélection

Février
résultats

SELECTION **PARCOURSUP**



Calendrier national Parcoursup

MÉTHODES

PÉDAGOGIQUES

- Méthodes participatives** : Analyse de pratiques – simulation ;
- Enseignement basé sur une pédagogie active à partir des **situations cliniques et/ou de travail issues du terrain** ;
- Un **suivi pédagogique individualisé** avec un formateur référent ;
- Mise à disposition de ressources et **moyens favorisant son apprentissage en autonomie** (plateforme e-learning, centre de ressources documentaires en ligne) ;
- Les intervenants sont des formateurs permanents de l'IFSI, et une équipe de professionnels de santé.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation conduisant au DE infirmier est d'une durée de trois années. Cependant, la durée du contrat d'apprentissage peut varier de une à deux années.

Il s'agit d'une formation en alternance, avec des cours à l'université (dont une partie en distanciel) et des cours en Institut de Formation. Les stages se déroulent dans des structures sanitaires, sociales et médico-sociales, et en partie chez l'employeur. Le référentiel de formation s'appuie sur l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié. La répartition est de : 2100 heures de cours théoriques et 2100 heures de stage.

Chaque IFSI de la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon est conventionné avec une faculté de médecine : **Médecine Sorbonne Université** (IFSI Montreuil) et **Université Paris Cité** (IFSI Paris).

CONTENU DE LA FORMATION

	Contenu
UE 1 ³	Sciences humaines, sociales et droit : Psychologie, Sociologie, Anthropologie/ Législation, Éthique, Déontologie /Santé Publique et Économie de la Santé
UE 2	Sciences biologiques et médicales : Biologie Fondamentale/ Cycles de la vie et grandes fonctions / Processus traumatiques, infectieux, psychopathologique, obstructifs, tumoraux / pharmacologie /Santé, maladie, handicap, accidents de la vie/défaillances organiques et processus dégénératifs
UE 3	Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes : Raisonnement et démarche clinique infirmière /Projet de soins infirmiers/rôles infirmiers et organisation du travail /Initiation à la démarche de recherche /Encadrement des professionnels de soins
UE 4	Sciences et techniques infirmières, interventions : Soins de confort et de bien-être/ Soins relationnels / Soins d'urgence/ Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical /Soins infirmiers et gestion des risques/soins éducatif et préventifs /soins palliatifs et fin de vie /Qualité des soins évaluation des pratiques
UE 5	Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière : Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens / communication et conduite de projet/ Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires /Analyse de la qualité et traitement de données scientifiques et professionnelles
UE 6	Méthode de travail : Technologie de l'information et des communications (TIC), anglais

3 : Unité d'enseignement

2 : Pas de limite d'âge pour les personnes bénéficiant d'une RQTH ou d'un statut de sportif de haut niveau ou porteur d'un projet de création d'entreprise.